

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté  
industrielle et numérique

---

**Arrêté du 20 décembre 2022**

**Portant composition du comité social d'administration spécial  
des services à l'étranger de la direction générale du Trésor**

NOR : ECOP2236798A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique et le ministre de la transformation et de la fonction publiques,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 22 avril 2022 modifié portant création et organisation générale des comités sociaux d'administration des ministères économiques et financiers et de leurs établissements publics, notamment son article 1<sup>er</sup> et son annexe I ;

Vu le procès-verbal du 8 décembre 2022 des résultats à l'élection des représentants du personnel au comité social d'administration spécial des services à l'étranger de la direction générale du Trésor,

**Arrêtent :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Le comité social d'administration spécial des services à l'étranger de la direction générale du Trésor comprend :

**a) En qualité de représentant de l'administration**

Le directeur général du Trésor, président.

La directrice générale adjointe du Trésor.

La secrétaire générale de la direction générale du Trésor.

**b) En qualité de représentants du personnel (assemblée plénière)**

*Au titre du syndicat des personnels du réseau international  
du ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle et numérique (SPRIM-FO)*

Titulaires

M. ESTRADE Laurent  
Mme NISSEN-SAGEOT Michèle  
M. BOIVIN (Michel  
Mme PARADISI-COULOMA Marion  
M. FLAMAND François-Xavier  
Mme FRAGER Eftihia  
M. TRIPET Arnaud

Suppléants

Mme GIROT DE LANGLADE Pauline  
M. BRAND-GAZEAU Gaultier  
M. DABI Soufiane  
M. FURNO Bertrand  
M. LE TALLEC Bertrand  
M. BACONIN Jérôme  
M. ALVES FERREIRA Valery

**Article 2**

L'arrêté du 31 décembre 2018 modifié portant composition du comité technique spécial des services à l'étranger de la direction générale du Trésor est abrogé.

**Article 3**

Le directeur général du Trésor est chargé de l'exécution du présent arrêté qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 20/12/2022

Pour les ministres et par délégation :  
Le secrétaire général par intérim,

Brice Cantin